

2^{ème} édition – 14 février 2011

Synthèse des sessions de l'après-midi

L'après-midi a été l'occasion de revisiter les thèmes de la *Monaco Blue Initiative* de 2010 - les grands fonds et les grandes espèces marines- en tant que domaines d'application des Aires Marines Protégées.



1. « Les grands fonds : une biodiversité nouvelle à protéger »

Modératrice: Lisa SPEER, Directrice du Conseil International des Océans au Conseil de Défense des Ressources Naturelles des Etats-Unis

L'Arctique est une zone clé pour les grands fonds, où la fonte des glaces due au changement climatique a un impact écologique important tout en ouvrant à l'exploitation un environnement quasi vierge. Les acteurs du pétrole, du gaz naturel, de la pêche et du transport maritime vont se ruer vers cette zone, avertit Mme SPEER, et «notre préparation varie entre mauvaise et inexistante. »

Il n'existe pour l'instant aucun mécanisme international de gestion de l'exploration pétrolière dans l'Arctique, ni de cadre pour l'établissement d'aires marines ou pour l'évaluation de l'impact des activités humaines, ajoute-t-elle. En même temps, l'Arctique fournit l'occasion d'appliquer une gestion écosystémique dès le départ.

Les scientifiques ont identifié des zones cruciales pour la résilience de l'écosystème arctique, et la réunion en mai prochain au niveau ministériel des huit états du Conseil de l'Arctique pourrait se révéler «la meilleure opportunité de mettre en place un système de gestion des activités futures », dit Mme SPEER. Il existe un soutien large pour ce processus avec toutefois un point d'interrogation: la Russie, dont la volonté politique ne paraît pas évidente, tempère-t-elle.

Robert CALCAGNO, Directeur Général de l'Institut Océanographique de Monaco, a signalé une autre occasion, née de l'édition 2010 de la *Monaco Blue Initiative*, qui est le symposium scientifique international sur les grands fonds qui aura lieu en octobre 2011 à l'Institut océanographique à Paris. Rassemblant des représentants scientifiques, industriels, économiques, juridiques et politiques, il examinera l'état actuel des grands fonds marins et

les menaces qui pèsent sur eux, et se penchera ensuite sur les questions d'exploitation et de gouvernance. Ce symposium permettra aussi de mieux faire connaître ce sujet au public, suggère M CALCAGNO.

Les participants conviennent que s'attaquer à l'épineuse question des zones au-delà des juridictions nationales est la condition sine qua non de tout effort de protection sérieux tel qu'aires marines protégées dans les écosystèmes des grands fonds. Un groupe de travail de l'ONU existe déjà qui traite de la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales, note Biliانا CICIN-SAIN, co-Présidente du Global Forum on Oceans, Coasts and Islands. Ce groupe va se réunir en juin prochain. Une plus grande expérimentation au niveau régional serait utile en générant des cas d'études, dit-elle, parce que «quand vous avez des exemples concrets, ça facilite la discussion globale».

L'état actuel de la technologie est un frein à de telles expériences, selon Sylvia EARLE, exploratrice attitrée de National Geographic et fondatrice de la SEAlliance. Seul cinq submersibles au monde ont la capacité de visiter les profondeurs, et ils doivent s'arrêter à mi-chemin du fond absolu. Un seul est allé jusqu'au bout, et ça date d'il y a 60 ans, tandis que «il y a de la vie jusqu'au fond».

«Nous essayons de prendre des décisions sur l'exploitation de l'inconnu. Ce n'est pas acceptable. Nous devons nous consacrer sérieusement à la technologie permettant l'exploration», et en attendant, appliquer le principe de précaution, conseille-t-elle.

Malgré les obstacles législatifs et technologiques, les grands fonds représentent une opportunité pour le développement des AMP, affirme Mme EARLE, car les zones concernées telles que l'Arctique, situées pour la plupart loin des frontières nationales, offrent la possibilité d'évoluer vers des aires protégées beaucoup plus grandes.

Pour Dan LAFOLLEY, l'Arctique représente «une opportunité et un souci à la fois». Selon lui, la plus grande menace pour l'Arctique est l'acidification de la mer, qui affectera la majeure partie de ces eaux d'ici dix ans, en les rendant corrosive aux organismes. Le défi sera de combler le fossé entre la science de l'acidification et la protection, ce qui demandera une concertation avec les communautés locales et les dirigeants politiques, indique-t-il.



2. «Les grandes espèces marines : clefs de voûte des écosystèmes marins»

Modérateur: Philippe CURY, Directeur du Centre de Recherche Halieutique Méditerranéen et Tropical, IRD-IFREMER, France

Cette session a exploré comment utiliser les Aires Marines Protégées pour aider au rétablissement des populations des grandes espèces marines. Ces espèces migrent sur de très grandes distances, ce qui rend les AMP, qui sont généralement plutôt petites, nécessaires mais insuffisantes. Il faut des mesures complémentaires, telles que restrictions de la pêche, accompagnées de contrôles efficaces et continus, dit M CURY. Il en cite le triste exemple du moratoire sur la capture du thon obèse dans le Golfe de Guinée, qui s'est

effondré quand les pêcheurs se sont rendus compte qu'ils pouvaient l'enfreindre en toute impunité.

Dan LAFOLLEY estime qu'étant donné l'étendue migratoire des grandes espèces marines, il faut envisager les AMP sous l'angle de la «connectivité» en visualisant des réseaux d'aires marines protégées comme des «passerelles et couloirs» pour ces créatures, reliant des mers aussi distantes que celles d'Hawaï et de Russie, par exemple. La protection doit être cohérente: ce serait une tragédie si, ayant protégé les baleines et les dauphins pendant une grande partie de l'année dans une zone, ils se trouvaient ensuite exposés ailleurs à des niveaux dangereux de pollution sonore. Ces problématiques nécessitent une meilleure gestion et partage de la science et des bases de données, dit-il.

Coordinateur pour la Méditerranée de la WCPA Giuseppe NOTARBARTOLO DI SCIARA considère que l'impact du changement climatique sur les grandes espèces marines rend urgent de réduire les autres menaces. De tels efforts souffrent d'un manque de communication et de coordination des activités maritimes, dit-il.

«Un exercice militaire majeur est en cours en ce moment même en Méditerranée qui comporte l'utilisation intensive de sonar, juste au-dessus d'un important plateau sous-marin», lamente-t-il. «Nous savons que c'est dangereux! Nous pourrions indiquer des sites où conduire de tels exercices de façon moins nuisibles, mais il n'y a aucune communication».

Olivier LAROUSSINIE, Directeur de l'Agence Française des Aires Marines Protégées, suggère de combiner les AMP, qui peuvent protéger des lieux importants de nourrissage, de migration ou de nurserie, avec des mesures générales pour limiter les captures accidentelles par la pêche, les collisions avec les navires ou les pollutions sonores. Etant donné le caractère international des habitats des grandes espèces marines, les actions de protection doivent être internationales également.

Pour que de telles actions soient efficaces, il faut une bonne connaissance des espèces mais aussi de bonnes informations sur les interactions avec les activités humaines, souligne-t-il. La mise en place de mesures peut s'avérer complexe, puisque les zones des plus fortes interactions - et donc des menaces potentielles - sont souvent là où les enjeux économiques sont les plus forts.

Une fois les mesures en place, il faut un dispositif de suivi qui permette de connaître leur efficacité, et ces dispositifs doivent être à l'échelle des océans et non pas à la seule échelle des aires marines protégées. De tels systèmes existent, note-t-il, comme les programmes SCAN en Atlantique, REMMOA sur les eaux sous juridiction française et ACCOBAMS en Méditerranée. Ces programmes sont coûteux mais seuls à même de nous donner l'information nécessaire pour adapter le dispositif de protection, estime-t-il, en ajoutant que des innovations technologiques devraient les rendre moins onéreux à l'avenir.

Il faut aussi communiquer auprès du public, selon M LAROUSSINIE. «Le politique est sensible à ce qui intéresse le grand public» constate-t-il. Il préconise un travail sur la mémoire des pêcheurs, plongeurs et scientifiques, au travers des témoignages mais aussi des photos ou films anciens, afin de montrer que «la référence n'est pas la situation actuelle mais un état des océans dans lequel il y avait des grands poissons en abondance».

Sebastian TROËNG, Vice-Président en charge de la Conservation Marine chez Conservation International, réitère que les AMP sont essentiels dans la protection des étapes de vie sensibles des grandes espèces telles que l'agrégation et la reproduction. Grouper les AMP dans des réseaux protégeant plusieurs de ces étapes de vie s'avère encore plus efficace. Le Pacifique Est Tropical, où plusieurs espèces de requins circulent entre des sites du Costa Rica, de la Colombie et des Galapagos, a démontré que des réseaux intelligents d'AMP «peuvent réduire la mortalité des grands animaux marins à des niveaux permettant leur sauvegarde», témoigne-t-il. Cela suffit pour permettre aux populations de ces animaux de se rétablir et prospérer, explique M TROËNG. Après tout, «nous ne sommes pas obligés d'être parfaits».

Des bases de données mondiales sont des outils essentiels pour définir les indicateurs de succès des AMP et guider leur création, convient-il. La base de données de la Société pour la Conservation des Agrégations des Poissons de Récif (Society for the Conservation of Reef Fish Aggregations) sur les lieux de ponte et celle de l'Etat des Tortues du Monde (SWoT) sur les plages de nidification sont particulièrement utiles.

La conception régionale des AMP développe des réseaux qui améliore la protection des espèces tout en permettant des économies d'échelle, souligne M TROËNG. C'est pour cela que depuis quelques années CI concentre ses investissements dans de grandes régions appelées «Seascapes» (Paysages Marins), qui représentent 43 des 53 nouvelles aires marines protégées initiées par CI et ses partenaires pendant cette période, dit-il.

Il convient qu'en plus des AMP, il faut d'autres mesures de conservation afin d'assurer la protection des grandes espèces marines. La restriction du commerce des espèces protégées est importante. «Ajouter le thon rouge à la CITES serait une telle mesure et je félicite la Principauté de Monaco pour son leadership mondial» sur cette question, conclut-il.

